

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 4.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 9 Juin 1866

ABONNEMENT.

Ville, trois mois..... 45 sous
Campagne..... 30 sous
Chaque numéro..... 4 sous

L'ÉLECTEUR

Paraît le Vendredi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction
doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIÉTAIRES.

Rue St. Marguerite, No. 45.

FEUILLETON DE "L'ÉLECTEUR"

9 JUIN 1866.

LE CADAVRE.

I.

Je sortais un matin de rendre visite à un ami qui demeure rue Bonaparte, et je regagnais les Champs-Élysées, lorsque aux environs de l'église Saint-Germain des Prés, je fus surpris par une de ces pluies d'été soudaines qui s'arrêtent comme elles ont commencé. J'entrai dans l'église pour attendre la fin de l'averse. C'était le 8 août 185... je n'oublierai jamais cette date. En faisant le tour de la nef, examinant d'un œil distrait les peintures décoratives, mon attention fut éveillée par le bruit argenté d'une sonnette. Machinalement je retournai la tête : dans une des chapelles latérales, à quelques pas de moi, deux êtres s'unissaient pour la vie. J'interrompis alors ma promenade, et, adossé contre un pilier, je me plaçai en observation de façon à suivre l'action de cette scène imprévue.

Ce qui me frappa d'abord fut la simplicité de l'appareil avec lequel s'accomplissait ce mariage. Les deux mariés et les rares assistants paraissaient appartenir à la bourgeoisie. Je ne sais pourquoi l'idée me vint que cette union renfermait un mystère, même avant d'avoir été frappé par mes observations. A première vue elle n'avait rien d'insolite. Il faut qu'il y ait dans les choses qui nous environnent un certain rayonnement qui agit sur la pensée et comme un fluide subtil qui lui donne une sorte de pénétration instinctive. Était-ce pressentiment ou plutôt une disposition d'esprit particulière ? L'ami que je venais de quitter était triste et languissant ; le cours de mes idées en avait

gardé l'impression sympathique, assombrie encore par le jour crépusculaire et cette vague mélancolie qui se respire dans les églises. Je me laisse volontiers aller au courant des impressions premières sans chercher d'abord en m'en rendre compte. Les joies ou les tristesses qui s'emparent de l'âme sans cause apparente ont toujours une puissante raison d'être. La réflexion peut les combattre, les expliquer même, mais elle est impuissante à les prévenir.

J'éprouvais une sensation presque désagréable, bien que complètement étrangère à ce qui se passait à mes côtés et sous mes yeux. Une curiosité invincible, attractive, fit place à l'indifférence avec laquelle, en toute autre occasion, j'aurais considéré ce spectacle.

Au premier rang étaient deux personnes d'un certain âge. Tout à côté d'eux se dressait, les bras croisés, un homme d'une quarantaine d'années, que l'œil le moins exercé, malgré son visage généralement rasé, aurait reconnu sans hésiter pour un officier en tenue de ville. Sur la même ligne et derrière ces trois personnages, se tenaient les témoins, les parents ou les connaissances intimes, type vulgaires et sans physionomie bien arrêtée. Enfin, disséminés dans l'alignement des chaises, un petit nombre d'assistants étaient agenouillés.

Loin d'effacer mon impression pénible, cette vue l'augmenta à mesure que la cérémonie s'avantait. Le visage des deux vieillards portait l'empreinte d'une tristesse résignée qu'ils ne cherchaient pas à cacher. L'officier avait cet air grave et recueilli qu'on remarque chez les soldats au repos quand le moment est venu d'aller à l'ennemi. Les indifférents eux-mêmes semblaient avoir voulu, par leur attitude, s'associer à leurs préoccupations intérieures. Il était possible, après tout, que ce mariage, déjà sanctionné par la loi et qui s'achevait devant le prêtre, fût ancré par une de ces inclinations qui font parfois plier la volonté des pères devant celles des enfants. Cette explication assez naturelle, qui venait d'elle-même à l'esprit, ne me satisfit pas. Je pensais à cette vieille tradition anglaise qui veut que dans chaque maison il y ait un secret à garder ou à cacher, un cabinet dont la porte ne doit pas s'ouvrir devant un étranger à la famille, et qui renferme un squelette. Et je pressentais qu'il y avait là aussi un mystère, un secret, en un mot, le Cadavre.

Combien de surface n'ai-je pas ainsi effleurées dans ma vie sans les avoir ja-

mais sondées et pénétrées, soit par paresse, soit par discrétion, soit aussi par la difficulté qu'il y a toujours à résoudre un problème dont les termes sont presque tous inconnus. Quelquefois, cependant, j'aurais aimé à connaître certaines histoires dans leurs particularités intimes. De même que la politique et la diplomatie, les événements les plus humbles ont un jeû mystérieux qui n'apparaît pas à l'œil vulgaire ou indifférent. Cette manœuvre inconnue produit des résultats incompréhensibles pour qui ne voit que la manœuvre extérieure et n'entend que les commandements articulés à voix haute. On découvre à peu près le Cadavre de la même façon qu'on pêche les écrevisses à la main. Quand on soulève doucement la pierre sous laquelle elles se cachent, l'eau se trouble, mais peu à peu le courant entraîne plus loin les matières bourbeuses, l'eau redevient claire et limpide, et le pêcheur aperçoit la cuirasse et les pattes de la bête. On ne peut pas rechercher même des secrets fait que leurs éléments divers se brouillent et n'offrent d'abord qu'un mélange confus et obscur ; mais, par degrés, au moyen d'observations, de rapprochements, de concordances, d'éliminations, la lumière se fait et la vérité se laisse saisir.

CHARLES JULIET.

(A Continuer.)

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer s'il ne s'abonne pas.

QUEBEC:

SAMEDI, 9 JUIN, 1866

CONFÉDÉRATION.

Au moment où nos ministres se proposent de soumettre définitivement à l'approbation de nos législateurs leur projet de confédération, nos lecteurs nous sauront gré peut-être de jeter un rapide coup d'œil sur cette question, de parcourir le chemin qu'elle a fait depuis la conférence de Charlottetown, en 1864, et d'examiner enfin comment ce projet, à l'air incertain et boiteux au début, est devenu de degrés en degrés, de duperies en duperies, presque un fait accompli.

Mûri et décidé depuis longtemps par l'Angleterre, ce projet a été soumis par

nos ministres comme le fruit de leurs études politiques les plus profondes, et le seul moyen de sauver notre race d'une ruine imminente. Pour nous, nous l'avons en toute sincérité, nous n'ajoutons aucune foi dans ces paroles de nos ministres, et nous n'avons aucun doute que l'Angleterre avait donné son mot d'ordre sur cette question. D'ailleurs, si le doute était possible, nous aurions pour nous y confirmer, la douloureuse histoire du passé, les demi-aveux que l'on entend partout qu'il est inutile de vouloir résister à une chose que veut l'Angleterre, et surtout cette misérable et diabolique suggestion de terminer la confédération par l'envoi à la métropole. Car qui osera prétendre qu'en réglant cette question l'Angleterre ne soignera pas avant tout des intérêts tout à fait opposés à ceux des Canadiens-Français, les intérêts de ses nationaux.

Deux raisons majeures ont engagé la mère-patrie à presser la passation de ce grand changement politique, d'abord l'établissement d'une monarchie ou vice-royauté en Amérique, puis la perte de la nationalité canadienne-française.

Le but de ces articles ayant spécialement en vue le danger qui menace le plus directement notre race, nous nous abstenons d'entrer dans de longues considérations sur les deux grands principes en lutte depuis si longtemps et qui divisent aujourd'hui le monde civilisé tout entier : la démocratie et la monarchie. Quelques réflexions suffiront.

II.
Frappé de l'extension de plus en plus croissante de la démocratie sur le continent américain, redoutant les terribles conséquences que les progrès de ce grand et saint principe peuvent avoir en Europe pour les trônes vacillants des empereurs et des rois, l'Angleterre, à l'instar de la France, ou plutôt de Napoléon, veut créer sur les bords de l'Atlantique un pendant au ridicule empire que l'empereur des Français a cherché à implanter sur les bords du Pacifique. La rude épreuve de Maximilien au Mexique, le trône de plus en plus chancelant de cet empereur pour rire, devrait pourtant enseigner à la Grande-Bretagne que ce sol n'est pas fait pour les empereurs et les vice-rois d'Europe, qu'ils n'y ont jamais trouvé, qu'ils n'y trouveront jamais ce qu'ils cherchent : des populations toujours prêtes à plier sous leur volonté arbitraire et à bénir la main qui les écrase.

En Amérique le peuple aime à savoir qui administre ses affaires et comment elles sont administrées. Il ne veut pas de ces despotes qui se disent envoyés de Dieu pour conduire et diriger les peuples, mais qui ne cherchent en réalité qu'à en faire un vil troupeau d'esclaves, dociles instruments de leurs passions et de leurs plaisirs. Quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, l'avenir des peuples est à la démocratie et ce vieux système de par la grâce de Dieu s'en va croquant partout, et bientôt complètement détruit en Amérique, il disparaîtra aussi en Europe.

Les têtes couronnées d'Europe sentent si bien le danger qui les menace et le flot de plus en plus envahissant des idées démocratiques, ils sentent si bien la ter-

rible explosion qui peut amener sur leur continent l'odieuse compression exercée sur les populations, qu'ils veulent implanter ici des semblants de monarchie, afin de se créer des appuis et des secours pour les luttes de l'avenir. Se sentant battues, elles prennent une résolution désespérée, et portent la guerre chez l'ennemi. Mais qu'elles se détrompent, la démocratie est un fruit du nouveau monde, pour ainsi dire, et toutes ces nouvelles implantations, œuvres grotesques des monarchies, du despotisme européen, sont tombées dans le marasme et le ridicule.

D'ailleurs où prendraient-elles ce qui fait la force du despotisme : la noblesse ? Il n'y a pas ici de ces nobles arrogants qui ne parlent du peuple que comme d'un vil troupeau d'esclaves, qui croient que dans leurs veines coule un sang bien plus pur que celui qui coule dans les veines du peuple, et qui ne peuvent soutenir les trônes chancelants de leurs maîtres que des hauts faits de leurs ancêtres, de l'or qu'ils ont laissé, du prestige d'un vain titre.

Il est vrai qu'il y a un certain nombre de Canadiens qui ambitionnent cette qualité ; qui après s'être enrichis en plaidant pour le peuple, après avoir acquis une certaine influence en demandant justice pour le prolétaire, ont lâchement abandonné leurs principes, ne veulent plus de ce système où la direction des affaires et l'œuvre du vœu populaire, combattent la démocratie comme un monstre qu'il faut faire disparaître et qui, pour un titre et de l'or, vendraient leurs compatriotes et leur Dieu. Mais ces hommes heureusement sont incapables de créer une noblesse, leur âme est trop vénale, leur caractère trop vil. Il ne peuvent être réellement la souche d'une véritable noblesse. Car enfin la noblesse française, la véritable noblesse européenne, cette portion du peuple qui s'était créé un haut rang par de brillants faits d'armes, d'héroïques actions, cette noblesse, lorsqu'elle écrasait, de son mépris et de son insolence, le peuple, le vilain, se faisait au moins toujours remarquer autrefois par son courage et son dévouement franc et sincère à une cause, l'honneur passait avant tout pour ces hommes — mais vous, nos maîtres, vous qui mentez sans cesse, vous qui calomniez tous les jours, vous qui trahissez pour un peu d'or, vous voudriez être anoblis ? allons donc, c'est impossible, cette noblesse de fraîche date sentirait toujours trop son origine : la servilité, la bassesse, la trahison.

III.

Nous avons dit que le second but de l'Angleterre en travaillant à opérer la confédération des provinces est celui de faire disparaître les Canadiens-Français du sol Américain.

En effet, le projet d'une union législative de toutes les provinces anglaises en un seul gouvernement où l'élément dominera, où les idées de l'Angleterre prévaudront, où l'élément Canadien-Français ne serait compté pour rien, est

un projet entretenu depuis trop longtemps par notre bienveillante mère-patrie. Cependant malgré les traites dont elles est sûre, elle n'ose pas encore tenter la réalisation de ce rêve, elle a encore le bon esprit de penser qu'un semblable projet serait unanimement repoussé par nos compatriotes ; mais elle fait un pas en avant et propose un union fédérale, la Confédération, où l'on donne encore aux canadiens un semblant de liberté et de gouvernement. Elle compte, pour faire passer cet acheminement à une union législative, sur l'appui de quelques canadiens influents et sur une crainte habilement répandue et encore habilement exploitée de l'annexion aux Etats-Unis.

Le sujet ci-dessus que nous commençons à traiter aujourd'hui, sera continué sur plusieurs numéros. Note de la réd.

Conseil et Conseillers.

SEANCE DU 1ER JUIN.

Le Conseil s'est occupé d'abord de la clause de notre Acte d'Incorporation (ce n'est pas sans hésitation que cet affreux anglicisme tombe de notre plume), par laquelle les contribuables qui n'avaient pas satisfait au paiement de leurs taxes, avant le 14 Nov. de chaque année, se trouvaient empêchés de voter aux élections municipales. Cette clause, — étrange dans un pays libre, — a été rayée de nos règlements. Nous félicitons ceux qui ont contribué à amener cet important changement, et nous devons, en toute justice, citer le nom de M. Abdon Gôté parmi ceux qui ont fait entendre leurs protestations. Les conseillers qui ont voté pour le rejet de cette clause, ont fermé la porte à bien des corruptions qui entraient jusque dans l'Hôtel de Ville avec les agents des candidats, qu'ils fallait voir étaler leurs banknotes ; se bousculer, interpellier les employés de la Corporation sur leur peu d'empressement à délivrer les certificats. Devant un tel spectacle on aurait de ne jamais voter. Puis, nous en étions rendus là, qu'un grand nombre de contribuables attendaient la venue d'un riche candidat à la mairie pour payer leurs contributions !

A huitaine nos remarques sur l'élection du maire suppléant.

Les telegrammes.

Les rues sont envahies par les extras et les télégrammes. Les imprimeurs font fortune et les acheteurs sont dupes. On frappe à coups d'enclume sur l'esprit des bonnes gens. On imprime même des extras en deuil qui respirent une odeur de croque-morts et de fossoyeurs. La vente de ses épitaphes de cimetières est considérable. Si cela continue, les Québécois vont devenir lunatiques.

CHRONICLE.

Ruines d'un temple.

Monsieur l'Éditeur,
Un de vos plus spirituels collaborateurs, qui se retranche derrière le nom de Chamouillard pour lancer l'esprit à pleines



L'invasion Fénienne a créé par tout le pays une immense excitation. A Québec des groupes bruyants se forment à toutes les bornes des rues. Des orateurs de tout genre, recitent des harangues, démosthénéennes ou ciceroniennes selon le choix. On discute les télégrammes—on commente les dépêches.—Les figures sont les miroirs fidèles ou se reflètent les émotions populaires. Les uns sont froids, compassés, méthodiques—ils donnent des plans—ce sont les classiques, les Wellington des rues. D'autres sont brayants, pointilleux, batailleurs—ce sont les généraux futurs, les Murats, les enleveurs de citadelles et de redoutes. Il y a les peureux, ceux qui craignent les balles de l'ennemi. Ceux là sont effarés. Les esprits sont emportés d'assaut par les Fénien. Cette panique des esprits se passera certainement quand le Canada vivra en paix sous les auspices de la République Fénienne. Heureux jours que ceux-là !

main, réjouissait l'autre jour, les abonnés du premier numéro de *L'Electeur*, par une *fantasia*, intitulée "Le temple des ruines."

A son instar, permettez-moi aujourd'hui de parler, non du temple des ruines, mais des ruines d'un temple.

Pour dépouiller entièrement ma pensée, je déclare tout de suite, que je veux dire quelques mots sur une des plus anciennes églises du pays, que l'on vient de démolir, à cause de son insuffisante grandeur pour le nombre de la population.....

I.

Il y a environ deux cents ans, à cette époque glorieuse où nous avons pour mère-patrie ce beau pays qu'on appelle la France, les habitants de la paroisse du Château Richer s'étaient réunis sur la cime élevée d'une côte, dominant tout autour le magnifique panorama qui se déroulait dans un rayon de plus de dix lieues : on y posait la première pierre d'un église dont les murailles sont encore debout au moment où je vous écris.

Nos bons vieux pères, le mousquet sur l'épaule, étaient d'une gaieté folle. On tira plusieurs coup de fusil, on cria des hurrahs..... et chacun retourna à la chaumière le cœur content.

II.

Quelques deux cents ans plus tard, dans le commencement de mai 1866, les nombreux descendants de ces mêmes hommes se réunissaient eux aussi sur le cime de la même côte : on démolissait l'église. Ciel ! que de changements survenus dans l'intervalle de ces deux réunions ! quel génie puissant avait donc prêté au peuple canadien des *bottes de cent lieues*, pour lui avoir fait faire des progrès si étonnants !.....

Ces ruines éloqu coastes, qui jadis avaient vu le fier Cap Diamant, élever jusqu'aux

nuagès ses rochers nus et sauvages, le contemplanent ce jour là, couverts de hautes murailles et environnés de maisons étincelantes aux rayens du soleil.

Et partout ailleurs, des champs prêts à se couvrir en quelques mois d'une moisson abondante.....

III.

Pour l'homme sensé et qui se rappelle les temps d'autrefois, ces vieux murs, derniers vestiges d'une époque antique, parlent bien plus éloqu coastes que les livres les mieux écrits ; et, sur leurs faces noircies par l'action des siècles, le souvenir peut déchiffrer aisément les plus belles pages de notre histoire....

En effet, que s'est-il passé, du temps de nos pères, sans qu'ils en fussent témoins ? N'ont-ils pas eu connaissance de tout, depuis les paraboles flamboyantes décrites par les bombes de Philippe devant Québec, jusqu'aux éclats retentissants des canons français et anglais en 1760 ?..... Et leurs paroiss n'ont-ils pas répété les hymnes de reconnaissance ordonnés à l'occasion des immortelles journées de Monongahéla, Oswégo, William-Henry et Carillon ! ! ! !

N'est-ce pas sur les cendres encore chaudes de cet asile de la prière, brûlé par les farouches Anglais, que le pauvre milicien de Beaupré, mourant de faim et couvert de blessures, est venu pleurer la mort de son général et la perte de sa patrie !

Puis.... lorsque plus tard, ont parvint à réédifier, sur les ruines de l'ancienne, une nouvelle église, combien de jours néfastes ne sont-ils pas venus faire regretter à ces vieux monuments la perte de leurs anciens maîtres ! combien de fois, les habitants du Château Richer ne sont-ils pas venus verser des larmes sur leur pauvres pays, depuis les tyrannies de John Bull dans nos Chambres d'Assemblée, jusqu'à cette époque de 1837, où nos plus

braves compatriotes mouraient martyrs de la liberté, soit sous la mitraille Anglaise ou la corde infâme du bourreau !..

IV.

Aujourd'hui que, sous une domination étrangère, on élève de nouveau murs qui, eux aussi, traverseront, peut-être plusieurs siècles, pouvons-nous espérer qu'ils seront témoins d'autant de faits glorieux que leurs prédécesseurs ? Non ce n'est guère probable : car nous n'avons pas l'esprit vif et belliqueux du Français : c'est à des marchands que nous avons affaire !.....

UN VIVEUR.

Epingles montrealaises ou les on-dit.

L'on dit que le Maire de Québec est venu dernièrement à Montréal pour s'enquérir auprès de M. Delisle de la valeur des parts du chemin de fer du Nord dans les Antilles, et que M. Delisle lui a répondu qu'elles étaient au pair avec celles du chemin de fer de Montréal à Ottawa.

L'on dit que le Secrétaire Provincial du Bas-Canada a dernièrement acquis un appareil de Dion pour mettre dans son casque, la compagnie d'assurance refusant de l'assurer sans cela, à cause de l'ébullition de son esprit.

Le médecin inspecteur est-il compétent ?

L'on dit que le Ministre de l'Agriculture en porte un sur lui-même pour valider son assurance sur la vie.

Combien d'Honorables M. P. P. peuvent s'en dispenser ?

Les cartes à jouer.

C'est en Arabie que les cartes à jouer ont été trouvées dans le XIV siècle. L'abbé de Longuerue, l'homme de France qui peut-être a vu le plus de choses, avait vu un jeu de cartes telles qu'elles étaient dans l'origine : elles avaient sept à huit pouces de longueur ; on y voyait un pape, des empereurs, et les quatre monarchies qui combattaient les unes contre les autres, ce qui a donné naissance à nos quatre couleurs. En 1390 on introduisit le jeu de cartes en France pour divertir le roi Charles VI alors en démenche. La chambre des comptes passa une somme considérable pour le jeu qui fut acheté. Argène, nom de la dame de trèfle, est l'anagramme de Régina : c'était la reine Marie d'Auvergne, femme de Charles VII, à qui le peintre Jacquemin Gringonneur voulut dédier les cartes qu'il inventa particulièrement pour la cour de France dans le siècle suivant. Rachel, nom de la dame de carreau, était Agnès Sorel ; la dame de pique sous le nom de la guerrière Pallas, désignait la pucelle d'Orléans et Isabeau de Bavière était représentée par la dame de cœur, sous le nom de l'impératrice Judith, princesse très galante ; dans David enfin, qui est le roi de pique, on reconnaît aisément Charles VII, persécuté par son père, comme David par Saul, et obligé comme lui de se défendre contre son fils rebelle. Les quatre valets, Ogier, Lancelot, Lahire et Hector, sont des personnages historiques ; les deux premiers étaient des héros ou braves du temps de Charlemagne ; Hector de Galard et Lahire étaient deux capitaines distingués sous Charles VII. Le titre de valet, anciennement varlet était un grade qui menait à celui de chevalier. Les quatre valets représentaient la noblesse. Toutes les autres cartes, depuis le dix, désignaient les soldats ; les couleurs mêmes étaient des emblèmes militaires. Par le cœur, il faut entendre la bravoure, les armes par le pique et le carreau ; enfin par le trèfle, les fourrages qu'un capitaine doit avoir en vue lorsqu'il place son camp. On prétend aussi que l'as est le symbole des finances, qui sont le verf de la guerre : c'était en effet le nom d'une monnaie chez les Romains qui désignaient sous le nom d'as tous le bien que possédait un citoyen.

Maintenant que le Canada va devenir, par la force des choses, une république Fénienne, que les fils de la Verte Erin, se préparent dans ce coin de l'Amérique, un pied à terre pour de là s'élaner à la délivrance de leur bout d'île, il est à propos de donner au lecteurs le type échantillon des enfants de cette république future.

Autour du tapis vert où se jouent les destinées, les peuples se pressent haletants. Nous sommes à une époque où les événements se succèdent et se choquent comme les éclats de la foudre. La grande

logique des faits est formidable quelquefois.

La république Fénienne comptera ses grands hommes, ses Solons et ses Sycures. Sous cette domination nouvelle, nos belles jeunes filles de St. Roch, nos charmantes canadiennes, celles qui ont rêvé en lisant Mad. de Staël, qui se sont fait elles, un idéal, un Oswald mélancolique, pourront goûter à l'aise, à l'ombre de l'amour, des bonheurs du foyer.

La vignette ci-dessous représente la noble figure d'un de ces dandys, de ces incroyables de la nouvelle république.



Variétés.

L'art admirable de la photographie a déjà défloré le portrait. Grâce à lui, on peut, pour 15 sous, se procurer l'image des plus adorables créatures. Un étranger fort élégant a trouvé une variante. Il s'est fait photographe ainsi : il est debout et sans tête, il se termine par en haut, par le nœud de sa cravate, il tient à la main un plat, sur lequel est posée sa tête, très ressemblante et souriante. Il a envoyé ce portrait à une foule de jolies dames, avec ces mots : Prenez ma tête, et en échange, donnez-moi votre cœur.

C'est un photographe de Londres qui a exécuté cette scène de décollation.

M. T., un homme qui adopte avec passion toutes les inventions nouvelles achète l'autre jour un superbe parapluie, un de ces parapluies perfectionnés, dits parapluies à système, parcequ'ils se refusent systématiquement à se fermer.

Naturellement, ce meuble progressif ne fonctionnait pas, ou fonctionnait si mal, que l'acquéreur dut le porter au marchand et se plaindre de l'inutilité de son achat.

—C'est vrai, dit l'industriel, essayant vainement de faire jouer les ressorts, ce parapluie ne va pas ; mais ce doit être votre faute.

—Comment cela ?

—C'est l'humidité qui en est cause : il aura mouillé.

Un mot d'Augustin Thierry.

On lui lisait les *Saisons*, de M. de La-prade, au moment où le poète dit au chène :

Pour la sérénité, je t'aime entre nos père.

L'illustre historien interrompit la lectrice et avec son malin sourire d'aveugle :

—Il n'y a, ce me semble, aucune raison qui empêche le poète de dire à une citrouille :

Pour la rotencillé, je t'aime entre nos sœurs.

—Une dame, dont la crinoline devait être remplacée d'urgence, entre l'autre jour chez un de ces marchands omnibus que nos campagnes seules connaissent et qui vendent de tout, de l'épicerie, de la parfumerie, de la broserie, de la confiserie et des nouveautés.

—Je desire, dit-elle, acheter une cage.

—Très bien, madame, reprend le marchand cumulard ; est-ce pour un ou pour plusieurs serins ?

En 1860, le *Constitutionnel* publiait un roman de M. Scribe, écrit dans le moins académique des patois, intitulé *Fleurette*.

L'administrateur du journal reçut cette injonction brève, mais éloquente :

« Monsieur, je suis un de vos plus anciens et plus fervents lecteurs, mais je vous préviens que je me désabonne, si vous continuez à me conter *fleurette* ».

Celui qui tue habilement ou heureusement son homme avec une arme longue tirée d'un fourreau est un homme d'honneur ; — mais si c'est avec une arme courte tirée de la poche, il avilira et serait déshonoré. Telle est la différence d'une épée à un couteau.

Il n'arrive que trop souvent que pour vouloir sauver la foi on perd la charité.

Bouts rimes.

Un jour, un matelot couché dans son HAMAC,
Disait à saint Maclou, juché dans une NICHÉ :
—Grand saint, dois-je fumer ou chiquer mon
(TABAC ?)
—Fume-le, chique-le, dit le saint, je m'en fiche !

LE GLANEUR.

L'ÉLECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaretti No. 39 Rue du Pont, St. Roch ; chez M. G. A. Delille Manufacturier de tabac Faubourg St. Jean ; chez M. Hardy & Marcotte libraires Basse-ville ; chez M. Bellerive et Laforce Maison des Bains Haute-ville ; chez M. Bastien barbier Rue St. Joseph, et chez Marier Rue St. Joseph.

L'ÉLECTEUR est à vendre chez M. Wm DALTON, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.